

*La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais. Ouvrage réalisé par Mason WADE, en collaboration avec un Comité du Conseil de Recherche en Sciences sociales du Canada sous la direction de Jean-C. Falardeau. Les Presses Universitaires Laval — University of Toronto Press. 430 p., format 6 x 9, relié toile. Copyright Canada, 1960.*

Albert Lévesque

Volume 14, numéro 4, mars 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302085ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302085ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lévesque, A. (1961). Compte rendu de [*La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais. Ouvrage réalisé par Mason WADE, en collaboration avec un Comité du Conseil de Recherche en Sciences sociales du Canada sous la direction de Jean-C. Falardeau. Les Presses Universitaires Laval — University of Toronto Press. 430 p., format 6 x 9, relié toile. Copyright Canada, 1960.*] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 14(4), 607–620. <https://doi.org/10.7202/302085ar>

*La dualité canadienne*. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais. (Ouvrage réalisé par Mason WADE, en collaboration avec un Comité du Conseil de Recherche en Sciences sociales du Canada sous la direction de Jean-C. Falardeau). Les Presses Universitaires Laval — University of Toronto Press. 430 pages, format 6 x 9, relié toile. (Copyright Canada, 1960.)

C'est sans doute parce que j'ai publié, en avril dernier, un ouvrage qui traite de « La Dualité culturelle au Canada » que j'ai l'avantage d'apprécier, ici, « La Dualité canadienne », ouvrage paru quelques mois après le mien. Mais la façon d'aborder le problème est tellement différente que mon appréciation ne risque pas d'être partielle.

\*  
\*   \*   \*

L'ouvrage comporte vingt articles dus, chacun, à un collaborateur différent, non seulement par sa fonction sociale, mais aussi par sa langue maternelle: neuf sont de culture anglaise et onze, de culture française. Les vingt articles s'insèrent entre la *préface* et la *conclusion* du réalisateur de l'ouvrage, M. Mason Wade, et s'ordonnent sous les quatre divisions suivantes: *Perspectives générales* (Abstract Factors); *Population et Economie* (Material Factors); *Organisation sociale* (Forms of Association); *En dehors du Québec* (Outside Quebec). Les trois premières divisions se subdivisent. Les « Perspectives générales » comprennent six articles: deux consacrés aux « Attitudes et Idéologies » (Social Outlook), deux consacrés à la « Religion et Philosophie » (Religion and Philosophy), et deux consacrés aux « Normes légales » (Law). La deuxième division: « Population et Economie », comprend cinq articles: trois consacrés aux « Facteurs démographiques » (Demographical Considerations), et deux consacrés aux « Facteurs économiques » (Economic Considerations). La troisième division: « Organisation sociale », comprend quatre articles: deux consacrés à la « Vie politique » (Politics) et deux consacrés au « Monde ouvrier » (Labour). Enfin, la quatrième et dernière division: « En dehors du Québec », sorte de hors-d'œuvre ou d'annexe, comporte cinq articles, l'un qui a trait à « L'Ouest canadien », l'autre qui a trait à « L'Ontario », deux qui ont trait à « Les Provinces maritimes », et le dernier qui a trait à « La Nouvelle-Angleterre ». L'un des traits caractéristiques de la structure de l'ouvrage, c'est qu'à l'intérieur de chaque subdivision, un collaborateur de culture anglaise et un collaborateur de culture française sont censés présenter,

chacun, son point de vue sur un même sujet. Les neuf collaborateurs de culture anglaise le font dans leur langue maternelle, mais sur les onze collaborateurs de culture française, quatre le font en langue anglaise. Sur les vingt articles de l'ouvrage, il y a donc treize articles rédigés en anglais et sept, en langue française. Voilà pour la structure générale de l'ouvrage. Quelle en est la substance ? Est-il possible, dans le cadre restreint d'une appréciation destinée à un périodique qui en compte déjà plusieurs en marge d'autres ouvrages importants, de résumer la matière de *vingt* propos qui, en principe, touchent à *dix ou onze* sujets différents ? Il le faudrait bien pour au moins donner au lecteur éventuel de l'ouvrage, une *idée* de sa substance, et pour justifier, si médiocrement soit-il, les réserves que je veux formuler sur la *valeur même* de telle substance. Tentons ce tour de force.

\*  
\*   \*  
\*

La première division de l'ouvrage (*Perspectives générales*) traite des « Attitudes et Idéologies », de la « Religion et Philosophie » et des « Normes légales ». Cette division (125 pages, plus de 40.000 mots) suffirait à elle seule à faire l'objet d'un volume. C'est d'ailleurs, sous ce triple aspect : intellectuel, religieux et moral, que le visage canadien présente vraiment son caractère de dualité : le reste en découle. Il n'y a pas de « dualité canadienne » tout court, mais une dualité *culturelle* et une multiplicité *économique et politique* que l'Etat central tente d'unifier, de coordonner, sous le signe d'un centralisme-provincialisme, en opposition constante. Mais, passons à l'examen objectif de la substance de cette première division.

Le thème « *attitudes et idéologies* » est traité, du point de vue anglais, par M. G. V. Ferguson (Editor-in-Chief, The Montreal Star) et, du point de vue français, par M. Jean-C. Falardeau, directeur du département de Sociologie, Université Laval. Selon M. Ferguson, le Canada anglais fut, pendant longtemps, profondément « british », avec une certaine méfiance envers les Anglais du Sud devenus « Américains » par leur indépendance. Mais avec l'avènement de la technologie moderne d'origine américaine et de l'industrialisation de caractère américain, le Canada anglais aurait cessé d'être une colonie britannique pour devenir une « American nation », « a part of North America dominated by its huge neighbour ». Il faut aussi savoir distinguer au sein du Canada anglais, un Canada de l'Est et un Canada de l'Ouest. Les conditions de vie matérielle ont servi à développer un esprit régionaliste, dans l'Ouest canadien, qui se manifeste de diverses

façons. Enfin, longtemps indifférents à la réalité canadienne-française, volontiers confondue avec la réalité catholique romaine, les Anglo-Canadiens, surtout depuis la fin de la seconde Grande-Guerre, s'éveillent à une présence canadienne-française dans le pays, et cela les invite à un esprit de modération et de conciliation inédit. Le Canada anglais s'interroge : « Was it not true that French-Canada was fascist at heart, totalitarian, authoritarian, and had no real instinct for North American democracy or for the Anglo-Saxon tradition ? » Et l'auteur tente d'expliquer comment ces interrogations sont nées, et fait un rapide examen des facteurs de meilleure compréhension qui se multiplient. Cela l'invite à envisager l'avenir avec un certain optimisme.

Selon M. Falardeau, pour être mieux compris des Anglo-Canadiens, le « Canadien français » a besoin d'être défini. Et c'est, évidemment, la propre définition de l'auteur qui fera éclater la lumière. « Etre Canadien français ne signifie pas seulement habiter la province de Québec ou une région française du Canada, se réclamer d'une ascendance française, parler le français, être catholique et partager certaines traditions. » « Etre Canadien français signifie essentiellement que l'on s'identifie avec la collectivité canadienne-française, avec le peuple auquel spontanément on se réfère quand on dit ou quand on pense « nous », avec le peuple que l'on perçoit, comme on se perçoit soi-même, dans la perspective d'une histoire. » Or, quelle est cette histoire canadienne à travers laquelle se voit le Canadien français ? C'est une « histoire ethnocentrique », celle du peuple canadien-français, « peuple élu de Dieu », « peuple missionnaire » ; « c'est une histoire de l'action de Dieu, par l'intermédiaire de l'Eglise, en terre canadienne ». Jusqu'à 1867, l'histoire du peuple canadien-français lui apparaît « comme une litanie des tentatives sans cesse compromises pour empêcher la minorité française du pays d'être assimilée par la majorité numérique et politique anglaise ». Depuis 1867, la Confédération apparaît au peuple canadien-français comme un « pacte entre chacune des provinces canadiennes, plus particulièrement comme un pacte entre les « Anglais » et les « Français » du Canada ; plus encore, comme un pacte entre Protestants et Catholiques, aux termes duquel tous les droits politiques accordés aux Canadiens français et catholiques du Québec seraient automatiquement garantis à tous les Catholiques dans l'ensemble du pays ». Et cette interprétation, « que les publicistes et les juristes canadiens-français la trouvent acceptable ou non, elle persistera comme l'un des éléments les plus tenaces de la définition que le Canadien français donne de l'histoire de *son Canada* ». Or, cette interprétation est un « ré-

sultat ». Résultat attribuable « à la prédication et à la pensée sociale de l'Église, et à l'idéologie nationaliste ». C'est l'Église qui a « socialisé » le Canadien français. Rien d'étonnant que « sous plus d'un rapport » la psychologie du Canadien français soit « d'inspiration théologique ». « Il n'a pas une condition humaine à comprendre et à assumer. Il a une condition sacrale à défendre et à conserver. » De là, la « vocation spirituelle » des Canadiens français en Amérique du Nord; de là, leur « mission rurale » et leur « esprit de soumission au pouvoir établi ». « De la démocratie, il n'a pas et ne pourra jamais acquérir la conception que s'en fait l'Anglo-Saxon, à savoir, celle d'une philosophie politique et d'un style de vie », car « il a rarement eu l'occasion de s'initier au *self-government*. » Quant à l'idéologie nationaliste, c'est un système de pensée qui empêche ceux qui en sont victimes « de vivre dans le présent, tout au moins d'affronter celui-ci avec une complète lucidité », et qui « accentue les ressentiments qu'a créés chez le Canadien français son statut minoritaire ». « Réduit à ses positions essentielles, le nationalisme canadien-français n'accepte pas ou, tout au moins, tolère mal le fait du Canada. » Il débouche sur la notion d'un « Etat français » en Amérique, d'une « Laurentie » séparée du reste du monde « par un mur de Chine politique, religieux et linguistique ». Mais, heureusement, l'auteur, avec « quelques chercheurs et observateurs attentifs », a découvert que « la pensée sociale traditionnelle de l'Église et le nationalisme ont depuis longtemps cessé de mordre sur la mentalité canadienne-française » et que la vie traditionnelle du Canada français, sous la poussée de l'industrialisation et de l'urbanisation, subit des processus de déstructuration. La culture canadienne-française est donc à redéfinir. Mais, il n'y a pas lieu de s'alarmer: une équipe dynamique de cerveaux lucides (dont celui de l'auteur) veillent à jouer le rôle de nouveaux « *définisseurs de la situation* ». (Pour ceux qui connaissent peu l'auteur et son équipe dynamique, je dois ajouter que la nouvelle définition exprime une nouvelle mission: celle de « *l'intégration* » du peuple canadien-français dans l'unité canadienne, *sous la tutelle* de la majorité anglophone qui a désormais *besoin* de la culture canadienne-française pour assurer la survivance de la culture britannique menacée par l'Américanisme. Autrefois, il fallait sauver l'Empire; aujourd'hui, il faut sauver le Canada anglais, en lui inoculant du sang canadien-français. Mission magnifique... à la condition que le Canadien français n'en meure pas, épuisé par un don trop peu « lucide » de son sang. Comme l'affirme M. Falardeau, le peuple canadien-français, « fondé par des missionnaires », restera « un peuple missionnaire ». Le caractère ou le dessein de sa « mission spirituelle »

peut changer ; mais, bon gré, mal gré, *nous* (lire : peuple canadien-français) sommes voués à demeurer « missionnaires ». Que voulez-vous, ne sommes-nous pas « un peuple élu de Dieu » ?)

Le thème « *religion et philosophie* », deuxième aspect des « perspectives générales », est traité, du point de vue anglais, par M. Watson Kirkconnell, président de l'*Acadia University*, et du point de vue français, par le T.R.P. Louis-M. Régis, o.p., doyen de la Faculté de Philosophie, Université de Montréal. Pour M. Kirkconnell, la distinction entre les deux groupes culturels au Canada se fait surtout sous l'angle religieux. Il examine les causes de malentendus entre Catholiques et Protestants. Les unes sont mal fondées, les autres sont quasi impossibles à surmonter. Il y aurait quatre types de causes mal fondées (*false rumors*). Mais, il y a plusieurs différences fondamentales, au moins neuf, qui sont d'ordre dogmatique. Il y a, enfin, des différences qui tiennent à la formation différente des ministres du culte. Le théologien catholique met l'accent sur le dogme, tandis que le théologien protestant s'adonne plutôt à l'étude des langues originelles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quant à la philosophie, celle des Catholiques est étroitement liée à la théologie ; la Somme théologique de saint Thomas semble leur suffire. Chez les Protestants, « the aim is not so much to supply the student with a carefully co-ordinated master plan of thought as to teach him to approach all philosophers with a keenly analytical mind and ultimately to achieve his own personal metaphysic according to his own temperament — whether realistic, idealistic, or pragmatic ». L'auteur déplore la pauvreté du dialogue entre les deux principaux groupes religieux. Il souhaite que celui-ci s'engage notamment sur le problème de l'éducation, des mariages mixtes, et de la représentation au Vatican. En face de la marée montante du communisme athée, un rapprochement s'impose. Le point de vue français est formulé par le Père Régis, o.p. et il vise à éclairer la physionomie religieuse et philosophique du Canada français qui est « toujours une énigme pour l'étranger ». Nous apparaissions « comme un étrange phénomène de momification ou de fossilisation, parce que notre religion et notre philosophie ont échappé aux deux grandes sources de l'évolution et du progrès de l'idéologie moderne, je veux dire, la Réforme protestante et l'avènement de la science ». La réforme a introduit le dogme du libre examen dans ce royaume de l'absolu qu'est la vérité révélée, alors que l'avènement de la science contemporaine a substitué le régime de la probabilité à celui de la certitude. L'auteur tente d'expliquer comment, au sein d'un monde nord-américain où règnent la relativité et le libre examen, « notre phi-

losophie traditionnelle et notre religion seraient les seules à avoir conservé des critères inchangés et inchangeables de vérité ». Quant à la *religion*, cela s'explique par le fait que les Canadiens français sont demeurés « papistes », c'est-à-dire des non-orphelins, des fils d'un père qui, au point de vue spirituel, est chargé de nourrir ses ouailles, « de les guider, de les éduquer spirituellement de façon qu'ils atteignent le but unique de leur existence temporelle, c'est-à-dire qu'ils fassent leur salut ». « Le message du Christ est destiné à l'humanité tout entière, à laquelle il vient apprendre qu'il existe une hiérarchie de valeurs, et que dans cette hiérarchie les biens surnaturels et éternels priment les valeurs économiques, politiques, temporelles, et qu'elles doivent commander toutes nos actions, tant individuelles que sociales. » Et parce que le clergé a comme unique mandat de faire connaître et pratiquer le message du Christ dans sa totalité, les Protestants, pour qui la religion est purement individuelle et pour qui les principes de base qui relient la vie religieuse et la vie économique sont en opposition avec ceux que partagent les Catholiques de langue française, s'étonnent de constater le caractère clérical des cadres sociaux chez les Canadiens français catholiques. (Cela sous-entend que les Protestants ne pratiquent pas le message du Christ *dans sa totalité* et ne considèrent pas que le salut de l'âme est *l'unique but de leur existence temporelle*.) Quant à la *philosophie*, la fidélité des Canadiens français à la philosophie traditionnelle s'explique, non pas tant parce qu'elle est restée chrétienne et scolastique, mais parce que tout simplement la philosophie traditionnelle qui est la nôtre n'a pas voulu accepter le *masque scientifique* qui recouvre le visage de la philosophie dite moderne. « Le monde occidental a oublié, depuis trois siècles, que la véritable philosophie est une sagesse. » La pensée philosophique du Canada français a préféré garder à la philosophie son vrai visage de « sagesse », au lieu d'adopter « tous ces systèmes pseudo-philosophiques qui se sont succédé à un rythme accéléré depuis que la science s'est introduite au sein de la sagesse ». L'auteur, avec Aristote, soutient « qu'il est impossible d'imaginer le sage comme un caméléon ». (Serait-ce à dire que la « sagesse », propre de la philosophie, n'a rien à apprendre d'une information scientifique de plus en plus large et de plus en plus profonde, et qu'elle serait ainsi elle-même une « sagesse révélée », aussi peu susceptible de changement ou d'évolution qu'un dogme ?)

Le thème des « *normes légales* », dernier aspect des « perspectives générales », est traité, du point de vue anglais, par M. F. R. Scott, et du point de vue français, par M. Louis Beaudoin, tous deux professeurs au *McGill University*. M. Scott envisage, dans

son article, les conflits de caractère juridique qui proviennent, selon lui, non pas tant de la différence de situation juridique du Québec avec celle des autres provinces canadiennes (sauf quelques exceptions, notamment le droit privé français), mais qui proviennent surtout des opinions ou interprétations divergentes qu'entretiennent Canadiens français et Canadiens anglais sur les mêmes problèmes. Et l'auteur analyse quelques-unes de ces différentes interprétations qui aboutissent souvent à des conflits, à savoir: la nature de l'*Acte de 1867*, les nouvelles fonctions attribuées au gouvernement central du Canada par suite du développement industriel du pays et de ses responsabilités internationales, les nouvelles exigences fiscales en regard de l'autonomie provinciale, la question de l'enseignement public selon l'ordre politico-culturel établi en 1867, la question du bilinguisme parlementaire, administratif et judiciaire, et, enfin, la conception de la liberté ou de la démocratie au Canada. Quant à M. Beaudoin, il s'attache à l'étude du droit privé, du Code civil, au sein même du Québec, pour y chercher les différences principales qui distinguent le juriste de formation et de langue françaises du juriste de formation et de langue anglaises. Son étude, ou mieux son analyse, très nuancée, intéressera au plus haut point les spécialistes en matières juridiques. Notre Code civil québécois, qui a pris forme en 1865, par son origine française et son apport anglais (à souligner que la codification s'est faite après un siècle de vie commune avec nos compatriotes anglais), revêt un caractère distinctif qui en fait une œuvre originale. « La personnalité juridique québécoise, qui a déjà rayonné au delà des limites géographiques de la province, est la preuve manifeste que non seulement le droit privé du Québec n'est pas un élément mort ou isolé au Canada, mais qu'il commence à devenir une source d'enrichissement pour le Canada tout entier. » Et l'auteur ajoute: « La disparition de l'une ou de l'autre des pensées juridiques de ce pays serait pour lui, et même pour le monde entier, une perte irréparable. »

\*

\*      \*

La deuxième division de l'ouvrage (*Population et Economie*) traite, en effet, de quelques « *aspects démographiques* », avec la collaboration de M. Nathan Keyfitz (Department of Political Economy, University of Toronto) et celle de M. Jacques Henripin (Faculté des Sciences sociales, Université de Montréal), tandis que les principaux « *aspects économiques* » sont envisagés par M. J. H. Dales (Department of Political Economy, University

of Toronto) et par M. Albert Faucher, professeur d'Histoire économique, Université Laval.

Le thème *démographique*, du point de vue anglais, est traité par M. Keyfitz: « Some Demographic Aspects of French-English relations in Canada ». En premier lieu, des tableaux et des commentaires sur « *la croissance de la population canadienne* », depuis trois cents ans. Ensuite, des tableaux et des commentaires sur « *la répartition du travail* »: « How the French and English associate with one another in earning their individual livelihoods and in turning out the product of their joint industry. » Enfin, une analyse des divers courants d'opinion en marge du problème du peuplement du Canada, ou de *l'immigration canadienne*. Du point de vue français, M. Henripin complète l'étude de M. Keyfitz par des tableaux comparatifs, accompagnés de commentaires, sur les *mariages*, les *naissances*, *l'assimilation* ou passage d'un groupe culturel à l'autre, et sur la *mortalité infantile*. Ces deux études ne donnent guère de chance à quiconque voudrait les résumer. Les auteurs s'étant gardés de formuler des conclusions significatives, je suis moi-même dans l'obligation de m'en abstenir.

Le thème *économique*, du point de vue anglais, est traité par M. Dales: « A Comparison of Manufacturing Industry in Quebec and Ontario, 1952 ». A la suite de certaines considérations sur la validité des comparaisons et sur leur utilité, M. Dales recherche l'importance et la composition de l'industrie manufacturière dans le Québec et dans l'Ontario, en utilisant comme point commun de comparaison l'importance et la composition de l'industrie manufacturière « *of the north-eastern United States* ». Pourquoi ? Parce que « the northeastern part of the United States provides the outstanding example in the modern world of what we mean by an industrialized area ». Le résultat des comparaisons de l'auteur est résumé dans un dernier tableau, « Summary Statements of Quebec's deficiencies in manufacturing employments as compared with Ontario, 1952 ». En dépit de son caractère très technique, qui en rend ici la synthèse impossible, l'étude de M. Dales, par sa clarté et son souci scrupuleux d'objectivité, plaira même aux profanes. Du point de vue français, le thème économique est traité par M. Faucher. Ses considérations font contraste par leur caractère théorique. Il se pose la question: « L'activité économique a-t-elle rapproché ou éloigné les deux groupes ethniques ou culturels qui dominent le paysage démographique du pays ? » A l'origine, les deux groupes ont un héritage divergent. Le groupe français est plutôt du *type bureaucratique* (dans un sens économique, qu'il définit), tandis que le

groupe anglais est du type *pécuniaire* (qu'il définit, également). Mais, sous les influences déterminantes de la technologie moderne, les deux types d'organisation sociale sont entraînés dans le sens d'une hybridation, celui de la convergence: l'évolution du syndicalisme canadien est un témoignage de convergence.

La deuxième division de l'ouvrage (Population et Economie — Material Factors) comporte aussi une étude sur «*la famille canadienne-française*» par M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales, Université de Montréal. Bien que conçue par un esprit bien français, elle est rédigée en anglais. Par son caractère et sa méthode, elle fait beaucoup hors-d'œuvre dans cette deuxième division. Dommage, cependant, qu'une étude parallèle, sur la *famille canadienne-anglaise*, ne complète pas le tableau familial de notre monde canadien. M. Garigue considère que la famille canadienne-française est d'un type original qui se distingue de la famille française européenne et qui n'est pas spécifiquement paysanne. Elle est devenue rurale par obligation, sous le poids des circonstances. Elle est surtout l'expression de soucis culturels. «*The thread which links all the various aspects of French-Canadian culture and social life seems to be, in all instances, the family.*» Dans un monde politiquement, juridiquement et économiquement dominé par la culture anglaise, et dans un monde où survivance catholique et survivance française sont destinées à se dissocier de plus en plus, pour divers motifs, il ne reste plus que la société familiale pour incarner la culture française au Canada. (C'est la thèse que je soutiens dans mon ouvrage sur «*La Dualité culturelle au Canada*».) Mais, ceci ne vaut qu'à la condition que la famille canadienne-française parvienne à détenir le contrôle de l'enseignement, de l'École, son prolongement naturel, qu'elle puisse, ainsi, se faire la protectrice efficace de la culture française.

\*  
\*   \*  
\*

La troisième division de l'ouvrage est consacrée à l'*organisation sociale* (Forms of Association), dans son *aspect politique* et dans son *aspect syndicaliste*. Le premier aspect, celui de la politique, est envisagé, du point de vue anglais, par M. Norman Ward (Department of Economics and Political Science, University of Saskatchewan), tandis que, du point de vue français, c'est M. Pierre Elliot Trudeau (Associate editor, Cité libre, Montreal) qui en traite. Quant à l'aspect syndicaliste, du point de vue anglais, c'est M. Stuart Jamieson (Department of Economics and Political Science, University of British Columbia) qui parle du «*Labour Unity in Quebec*», tandis que, du point de vue

français, c'est M. Gérard Pelletier (directeur, Cité libre, Montréal) qui tient des propos en marge du « Syndicalisme canadien-français ».

M. Trudeau, sous la rubrique *politique*, formule « Some Obstacles to Democracy in Quebec ». Sa première phrase déclare : « Historically, French Canadians have not really believed in democracy for themselves; and English Canadians have not really wanted it for others. Such are the foundations upon which our two ethnic groups have absurdly pretended to be building democratic forms of government. No wonder the ensuing structure has turned out to be rather flimsy. » Et l'auteur développe ce thème en l'illustrant d'exemples. Puis, il termine son article par cette phrase : « If my hypothesis is right, the current vogue for preaching political morality in Quebec will by itself be of little avail. For so long as people do not believe in democracy there is no reason why they should accept its ethics. Political behaviour in Quebec can be described as immoral, objectively speaking; but subjectively the people are not conscious of wrongdoing, and consequently they see no reason to change that behaviour. » (Puis-je ajouter que si les Québécois ne croient pas en la démocratie, n'est-ce pas parce qu'ils ont d'ores et déjà compris que celle-ci est un *mythe* au Canada et que le système en vigueur est celui d'une *ploutocratie* qui fait la pluie et le beau temps dans l'ordre politico-économique et juridique ?) L'autre collaborateur invité à parler de « politique », M. Norman Ward, s'attache, lui, à indiquer les principaux conflits qui surgissent au Canada au niveau parlementaire, à Ottawa, au niveau des partis politiques supra-provinciaux, au niveau du fonctionnarisme central et des ministères du gouvernement central canadien. C'est l'histoire du géant et du nain : celle d'une minorité qui se croit justifiable d'être traitée sur un pied d'égalité par la majorité.

Sous la rubrique « *monde ouvrier* », la parole est d'abord à M. Gérard Pelletier qui est censé parler du « syndicalisme canadien-français ». Il parle surtout de l'idéologie canadienne-française, fruit de la défaite de 1760, celle de la « survivance » des valeurs essentielles : la foi et la langue. Le moyen ? Se cramponner à la terre, se grouper en paroisses autour des clochers, et boudier l'industrie, et l'urbanisation qui lui est inhérente, comme une trahison. Résultat ? Vers 1840, le trop plein de la population canadienne-française s'exile vers les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre. Et quand l'Ontario et le Québec sont touchés par l'industrialisation, les « maîtres à penser » québécois laissent au syndicalisme américain et ontarien le sort des « déserteurs des campagnes », le sort des premières générations d'ouvriers

canadiens-français. Puis, ils écoutent les recommandations du pape Léon XIII (1891), mais trente ans trop tard. Le syndicalisme canadien-français est né vers 1920, sous le signe du syndicalisme confessionnel. Il a dû mener une lutte serrée contre le syndicalisme « étranger ». Résultat ? Ni le syndicalisme américain-ontarien, ni le syndicalisme chrétien-qubécois n'ont pu apporter des solutions satisfaisantes au sort de l'ouvrier canadien-français. Mais depuis une quinzaine d'années (depuis que M. Pelletier, par coïncidence, fait lui-même dans le syndicalisme), le vent souffle dans la bonne direction : le rapprochement des principaux groupes syndiqués à l'intérieur du Québec et de meilleures relations entre l'ouvrier québécois et les autres travailleurs canadiens. (Comme si ce *nouveau vent* n'était pas simplement la suite logique d'une série d'événements nés avec l'industrialisation croissante de la province et celle du pays.) L'autre collaborateur, M. Stuart Jamieson, sous le titre « Labour Unity in Quebec », brosse le tableau des luttes qui ont marqué l'évolution du syndicalisme québécois, à partir de son éclosion. C'est une page d'histoire trop condensée, déjà, pour que je sois tenté de la synthétiser davantage. En conclusion, l'auteur reconnaît, sur le plan syndicaliste, la nécessité pour la majorité anglophone d'accorder à la population ouvrière du Québec la même autonomie que la politique a été obligée d'accorder à la population québécoise tout entière.

\*

\* \*

La quatrième et dernière division de l'ouvrage s'intitule « En dehors du Québec ». C'est une sorte d'annexe, qui contribue à bien marquer combien le Québec est, au Canada, une « réserve française », combien la « dualité canadienne » est un terme impropre si l'on entend par là désigner une *réalité*, et non pas un *vœu*. « En dehors du Québec » signifie le sort des minorités franco-catholiques dans l'*Ouest canadien*, en *Ontario*, dans les *Provinces maritimes*, et, par une extension un peu *cheveu sur la soupe*, jusqu'en *Nouvelle-Angleterre*. M. George F. G. Stanley (Head, Department of History, and Chairman, Arts Division Royal Military College of Canada) fait une remarquable synthèse du peuplement de l'Ouest canadien et des luttes politico-culturelles auxquelles les provinces du « Western Canada » ont donné naissance pour aboutir à la mise en tutelle du sort français et catholique, sous la vigilance de la majorité anglo-protestante du pays. Ce sont des pages qui rappellent le second tome de « L'enseignement français au Canada » du Chanoine Lionel Groulx. L'étude de M. Léopold Lamontagne (Head, Department of Modern Lan-

guages Royal Military College of Canada), rédigée en anglais (sous le titre « Ontario: The Two Races »), est une synthèse des luttes entre Français et Anglais, dans cette province, sous cinq aspects différents: histoire, démographie, sociologie, éducation et religion. En conclusion, il se défend d'être trop optimiste et trop pessimiste quant à la survivance de la minorité franco-catholique en Ontario. Deux collaborateurs se partagent l'étude des minorités franco-catholiques dans les provinces maritimes: le R.P. René Baudry, c.s.c., archiviste à l'Université Saint-Joseph et M. Hugh Thorburn (Department of Political and Economics Science, Queen's University). Le Père Baudry apporte un témoignage plutôt qu'une analyse objective de la situation. L'harmonie n'est pas complète, mais tous manifestent de la bonne volonté; il faut constamment veiller à défendre le maintien des qualités distinctives des descendants d'Écossais, d'Irlandais, de Loyalistes et d'Acadiens qui ont peuplé ces quatre provinces atlantiques. M. Thorburn, économiste, étudie la situation à la lumière des statistiques: le degré de scolarité, la répartition professionnelle, et la mesure d'assimilation. L'avenir dépend, quant aux Acadiens, du rapport entre leur taux de natalité et celui de leur assimilation. Au Nouveau-Brunswick, la culture française est victorieuse, mais ailleurs (Nouvelle-Écosse et Ile-du-Prince-Edouard) la culture anglaise s'enrichit graduellement d'apports d'origine française. Enfin, la dernière contribution, consacrée à la survivance des *Franco-Américains*, est due à M. George F. Theriault (Department of Sociology and Anthropology, Dartmouth College). Elle illustre que « Ways of life, deeply cherished institutions, religion and language, are too centrally in the grain of a people to change rapidly. » En Nouvelle-Angleterre, la fidélité d'un groupe à son héritage linguistique ou culturel persiste, depuis 80 ans, « in the midst of a society and culture as kinetic as that of the United States ».

\*

\*   \*   \*

Si j'ai réussi à donner une « idée » de la substance de cet ouvrage monumental (au delà de 150.000 mots), le lecteur sera en mesure de mieux comprendre les réserves qui suivent. Tout d'abord, s'il faut en croire l'*avant-propos* signé par M. Jean-C. Falardeau (président, 1952-58, Comité pour l'étude des deux cultures, Conseil de Recherche en Sciences sociales du Canada), l'ouvrage que j'apprécie a une histoire vieille de 15 ans (1945). A ce moment-là, on envisageait une vaste enquête sur la dualité culturelle au Canada. Mais, en 1954, « nous dûmes reconnaître »,

avoue M. Falardeau, « que notre plan original était téméraire dans l'état actuel de la vie académique canadienne »... « Nous décidâmes à ce moment de préparer un volume. Nous demandâmes à des collaborateurs reconnus pour leur compétence de présenter, en de brèves synthèses, l'opinion qu'ils se font, à partir de leur expérience et des recherches existantes, des relations entre Canadiens anglais et Canadiens français. Une telle synthèse panoramique apporterait un éclairage nouveau sur le Canada contemporain. Elle clarifierait les données de la vie nationale. » M. Falardeau eut la « bonne fortune » d'associer à son projet de livre le professeur Mason Wade, « l'un des plus érudits observateurs de la vie canadienne », qui accepta de diriger la préparation du volume. « Ensemble, nous discutâmes le plan de l'ouvrage, le choix des collaborateurs, et il se mit à la tâche. Voici, après quatre années, le résultat de notre effort commun. Dira-t-on que la montagne a enfanté d'une souris ? » (Pourquoi nous y faire penser ?).

L'ouvrage comporte aussi une *préface* de son directeur, M. Mason Wade. « L'objet de ce volume, déclare-t-il, est d'étudier la coexistence des deux groupes culturels dominants dans le Canada d'aujourd'hui et, plus précisément, d'observer la manière dont les Canadiens anglais et les Canadiens français se comportent les uns envers les autres en tant qu'éléments d'un même ensemble national, et la manière dont les attitudes et les idéologies des deux groupes se sont réciproquement influencées... En définitive, les deux questions fondamentales que nous tentons d'éclairer sont les suivantes : « Qu'est-ce que le Canada ? » — « Dans quelle mesure les Canadiens anglais et les Canadiens français ont-ils respectivement contribué à l'édification d'un Canada commun ? » Quant à la méthode de construction du volume, M. Wade confesse que « les auteurs de ces essais n'ont reçu aucune directive. On a seulement demandé que chaque couple d'auteurs français et anglais se situe dans une même perspective ».

\*

\*      \*

A la lumière de l'*avant-propos* de M. Falardeau et de la *préface* de M. Wade, je dois admettre que « *La Dualité canadienne — Canadian Dualism* » a été le fruit d'un long travail et celui d'une direction. Mais, sans leur déclaration, j'aurais spontanément pensé que l'ouvrage est plutôt le fruit d'une sélection, d'une glanure d'articles parus dans diverses revues académiques tant de langue française que de langue anglaise, au Canada. Un *recueil d'études*, en un mot, comme nos professeurs d'universités cana-

diennes en publient, de temps en temps, dans nos périodiques spécialisés. Je crois que si je me donnais la peine de parcourir nos meilleures revues anglaises et nos meilleures revues françaises, depuis une dizaine d'années, je pourrais remplir au moins 400 pages d'un volume qui aurait un caractère similaire à celui de « La Dualité canadienne ». Et cela ne me prendrait pas *quatre ans*, qu'on me croit sur parole. La seule bonne inspiration qui a pu présider à la publication de cet ouvrage est exprimée dans la préface de M. Wade: « Le moment ne semble pas encore tout à fait venu au Canada, où quiconque puisse parler avec également de compétence et d'assurance du groupe anglais *et* du groupe français. Sur chacun des sujets fondamentaux, il existe deux modes différents de voir et de penser, l'un français, l'autre anglais. Nous avons cru refléter fidèlement l'état de la pensée canadienne en faisant traiter chaque sujet par deux auteurs, l'un de langue anglaise, l'autre de langue française. Sur chaque problème on aura ainsi une double optique. Ces différences d'optiques elles-mêmes sont révélatrices des différences dans les idéologies en présence. » Or, si l'intention était excellente, le résultat ne l'est certes pas, parce que les « directives » ont fait défaut, parce que les deux auteurs n'ont pas été suffisamment invités à s'en tenir au *même sujet*, au *même problème*, à suivre, chacun, au point de vue qu'il était censé représenter, une *même optique*, à envisager un *même problème* dans une *même perspective*. Il n'y a pas, sauf quelques rares exceptions, de parallélisme, celui que l'on était en droit d'espérer. Cela ne diminue en rien la valeur intrinsèque de chaque contribution, mais cela constitue une déception. L'ouvrage ne répond pas aux deux questions fondamentales que pose le préfacier. Il serait exagéré de dire que « la montagne a enfanté d'une souris ». Mais il n'est pas exagéré de dire que l'ouvrage ne représente pas « une synthèse panoramique apportant un éclairage nouveau sur le Canada contemporain ». Quant à moi, sauf quelques exceptions sur des thèmes très spécialisés, l'ouvrage ne m'a rien appris de nouveau, et je pense que nombreux seraient ceux qui feraient le même aveu, si on peut dire que nombreux sont ceux qui se donneront la peine de lire l'ouvrage *en entier*, après l'avoir acheté.

ALBERT LÉVESQUE

Verchères, le 19 février 1961.